

Actualisation du plan d'actions (mai 2026) Bachelier en Psychomotricité (Co-diplomation CPSE - IPEFA Sup)

Dans le cadre de son engagement continu vers l'excellence pédagogique et suite à la démarche qualité initiée en 2024, l'équipe du bachelier en psychomotricité a procédé à une actualisation majeure de son plan d'actions en avril 2026.

Cette démarche s'inscrit dans un contexte institutionnel fort, marqué par la fusion des IPEFA Sup intervenue le 1er janvier 2026, consolidant ainsi les ressources et l'expertise au sein d'une structure unifiée.

Le plan actualisé vise à stabiliser les acquis de la co-diplomation CPSE-IPEFA tout en répondant aux nouveaux défis de l'enseignement supérieur, notamment l'intégration de l'intelligence artificielle et le renforcement du sentiment d'appartenance des étudiants. Ce document sert de trait d'union entre les ambitions stratégiques de 2024 et les réalités opérationnelles constatées sur le terrain en 2026.

L'actualisation du plan d'actions a reposé sur une méthodologie participative et réflexive, structurée lors de la journée pédagogique du 11 avril 2026. Ce travail a débuté par une analyse systémique utilisant un jeu de rôle simulant le parcours de formation afin d'identifier les points de friction vécus par les étudiants, les enseignants et l'administration. Par la suite, une phase de priorisation des objectifs a permis de transformer les difficultés identifiées en objectifs concrets via des ateliers de brainstorming et de *focus group*. Enfin, un effort de capitalisation et de pérennisation a été mené pour évaluer le plan 2024, permettant de maintenir les actions structurantes tout en les adaptant aux nouveaux outils tels que le Moodle commun ou les formulaires informatisés.

Pour l'AEQES, les éléments clés de cette actualisation résident d'abord dans une gouvernance de la co-diplomation renforcée par l'unification de l'identité visuelle et administrative (un enjeu d'autant plus central depuis la fusion du 1er janvier) incluant le site web, un Moodle unique et un calendrier harmonisé. Un accent particulier est mis sur l'évaluation et l'intégrité académique grâce à l'intégration d'un cadre éthique lié à l'IA et au développement de modalités d'évaluation « authentifiantes » comme les portfolios. Enfin, l'ancrage professionnel est consolidé par la centralisation de la gestion des stages et une implication accrue des maîtres de stage dans le processus formatif.

OBJECTIFS	ACTIONS	INDICATEURS
Accompagnement des étudiants et de la vie de classe		
Renforcer le sentiment d'appartenance et clarifier les parcours dès l'entrée en formation.	Séance d'accueil : pérenniser la double séance d'accueil actualisée (CPSE et IPEFA) pour clarifier la co-diplomation dès le départ.	• Taux de présence des nouveaux étudiants à la double séance. • Pourcentage d'étudiants identifiant correctement les spécificités de chaque site (via sondage rapide).
	Dynamique de groupe (Bac 2) : évaluer la mise en place d'une présence obligatoire aux activités de dynamique de groupe et de communication interpersonnelle, même pour les étudiants bénéficiant de valorisations, afin de renforcer la cohésion de classe.	• Taux de participation des étudiants bénéficiant de valorisations (objectif : 100% de présence). • Évaluation qualitative par les enseignants de la cohésion de groupe en fin de module.
	Outils d'accueil : améliorer le dossier d'accueil ou créer un système de questions/réponses (éventuellement via un assistant virtuel) pour réduire l'anxiété liée au déroulement des cours.	• Nombre de téléchargements du dossier d'accueil mis à jour. • Diminution du nombre de questions redondantes posées au secrétariat en septembre/octobre.
	Parrainage : créer et structurer le système de « parrainage » entre les étudiants de différents niveaux	• Nombre de binômes « parrains/marraines-filleuls » officiellement constitués. • Taux de satisfaction des étudiants de Bac 1 concernant l'aide reçue par leurs pairs.

Intégration de l'intelligence artificielle (IA)		
Encadrer l'usage de l'IA pour garantir l'authenticité des évaluations et le développement du regard clinique.	Cadre éthique (Clause) : Intégrer une clause obligatoire de déclaration d'usage de l'IA dans les travaux, distinguant l'aide à la structuration (autorisée) de la production de vécus personnels (interdite).	• 100% des travaux écrits incluent la clause de déclaration d'usage (ou non-usage) de l'IA. • Nombre de cas de litiges liés au plagiat par IA (objectif : diminution).
	Sensibilisation : Organiser des séances d'analyse critique (ex: comparaison d'une vignette clinique produite par l'IA vs par le groupe) pour former les étudiants à un usage raisonné.	• Réalisation effective d'au moins un atelier pratique par année d'étude. • Capacité des étudiants à citer les limites de l'IA dans leurs réflexions (évaluée dans les travaux).
	Modélisation : Diffuser le modèle de consigne de l'UE1 comme référence pour expliciter ce qui est autorisé ou interdit dans chaque unité.	• Pourcentage d'UE ayant adopté le canevas de consigne « Autorisé/Interdit » inspiré de l'UE1. • Clarté des consignes évaluée positivement par les étudiants lors de l'enquête EEE.

Accompagnement des Stages		
Harmoniser l'encadrement et sécuriser les lieux de pratique.	Base de données : Recenser les lieux de stages, créer une base de données commune des lieux de stage accessible aux étudiants et aux professionnels.	• Accessibilité effective de la base de données en ligne pour 100% des étudiants. • Nombre de nouveaux lieux de stage conventionnés grâce à la visibilité de la base.
	Partenariats : Renforcer le lien avec les maîtres de stage en déclinant des indicateurs clairs dans les grilles d'évaluation pour assurer une compréhension mutuelle des attentes.	• Pourcentage de grilles de stage retournées par les maîtres de stage sans erreurs d'interprétation. • Nombre de rencontres ou contacts directs entre la coordination et les maîtres de stage par an.

Évaluations et épreuves intégrées (EI)		
Sécuriser et simplifier l'organisation des épreuves de fin de cycle.	Digitalisation : Utiliser systématiquement le formulaire informatisé pour l'attribution des superviseurs d'EI.	• 100% des attributions de superviseurs effectuées via le formulaire informatisé. • Temps moyen de traitement pour finaliser les attributions (comparé à 2024).
	Outils communs : Diffuser les fiches UE actualisées et communes aux deux établissements.	• Nombre de fiches UE actualisées • Nombre de fiches UE diffusées
	Jury : Consolider et partager la base de données des jurés externes entre le CPSE et l'IPEFA.	• Nombre de professionnels externes actifs répertoriés dans la base partagée. • Taux de renouvellement des jurés externes.
	Authenticité : Favoriser des évaluations « plus authentifiantes » (portfolio de preuves léger, études de cas en temps limité) pour valoriser le processus plutôt que le seul produit final.	• Nombre d'UE ayant remplacé un examen écrit classique par une modalité « authentifiante ». • Taux de réussite aux épreuves évaluant le processus clinique.

Coordination et collaboration inter-instituts		
Simplifier les processus administratifs et améliorer le bien-être de l'équipe pédagogique.	Supports numériques : Garantir l'accès effectif à la plateforme Moodle du CPSE pour tous les enseignants, y compris ceux de l'IPEFA.	• 100% des enseignants (IPEFA inclus) ayant un accès actif et fonctionnel au Moodle CPSE. • Pourcentage de cours disposant de l'intégralité des supports en ligne dès le début de l'UE.
	Gestion des horaires : Poursuivre le travail de densification des plages de cours et d'anticipation du calendrier pour respecter les réalités des professeurs travaillant sur plusieurs sites.	• Publication du calendrier des cours et des examens avant la rentrée académique. • Nombre de conflits d'horaires signalés par les enseignants multisites
	Simplification administrative : Harmoniser les procédures de dispenses (totales ou partielles) et mettre à disposition des listes de présence actualisées et facilement accessibles.	• Délai moyen de traitement d'un dossier de dispense/VAE (objectif : < 1 mois après dépôt). • Mise à disposition de listes de présence à jour dès la 2ème semaine de cours.
	Communication d'équipe : Recentrer les réunions pédagogiques sur le travail collectif et l'intelligence collective plutôt que sur la simple transmission d'informations.	• Taux de présence des enseignants aux réunions pédagogiques. • Nombre de décisions prises par "Groupes de Travail" (GT) rapportées dans les PV.